



**DEMANDE DE PRIORITE DE MUTATION AU TITRE DU HANDICAP  
Rentrée scolaire 2017**

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Sarthe



**Nom :**..... **Prénom :**.....

Personne concernée :

- intéressé(e)     conjoint     enfant

- Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé obtenue le : .....
- Demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, dossier déposé auprès de la MDPH le : .....

• Département(s) demandé(s) :

- |           |           |
|-----------|-----------|
| 1 - ..... | 4 - ..... |
| 2 - ..... | 5 - ..... |
| 3 - ..... | 6 - ..... |

• Motivations de la demande :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Dossier suivi par :

Jeanine CARRAUD  
02.43.61.58.29  
Laureen THOMAS  
02.43.61.58.28  
mouvement72@ac-nantes.fr

DIVISION DES RESSOURCES  
HUMAINES  
  
Elisabeth MORICE  
Chef de division

Bureau DRH.1  
Gestion des actes collectifs  
des enseignants du 1<sup>er</sup> degré

19, boulevard Paixhans  
CS 50042  
72071 LE MANS Cedex 9

**Cadre réservé à l'administration**

Date d'arrivée de la demande : .....

Date de transmission au médecin de prévention : .....

Retourner cet imprimé dûment complété à la Direction Académique - Bureau DRH.1 **avant le lundi 19 décembre 2016.**

Vous joindrez à ce formulaire, sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MEDECIN DE PREVENTION » :

- un courrier motivé adressé au médecin de prévention ;
- les justificatifs attestant de votre situation, ou de celle de votre conjoint, du bénéficiaire de l'obligation d'emploi prévue par la loi du 11 février 2005, ou du handicap pour un enfant;
- tous justificatifs attestant que la mutation améliorera les conditions de la vie de la personne handicapée ;
- pour un enfant souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé.

\*\* il appartiendra au médecin de prévention d'estimer si la pathologie de l'agent relève du handicap

**Du jeudi 17 novembre au mardi 6 décembre 2016 – 12h00**  
**plate-forme téléphonique « info Mobilité »**  
**0800 970 018**